

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

N°	2026	O3	O2
----	------	----	----

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET CCAS

En exercice : 15 L'an deux mil vingt-six, le sept juillet, à vingt heures,
Présents : 10 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Noisy-le-Roi,
Absents représentés : 4 légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Absent excusé : 1 Monsieur Christophe MOLINSKI, Président.
Absent : 0
Votants : 14

Membres présents : Christophe MOLINSKI, Hervé DEWYNTER, Marie-France AGNOFE, Liliane MORELLEC, Montserrat CHAPUIS, Marie-Laure KELLE, Pascale GIRARD de CHARENTON, Laurent HIRIBARRONDO, Thomas DUBREUX, Eric WURMSER

Absents représentés :

Delphine FOURCADE : pouvoir à Hervé DEWYNTER
Christine HANQUEZ : pouvoir à Laurent HIRIBARRONDO
Odille GUERIN : pouvoir à Liliane MORELLEC
Cédric INGRAND : pouvoir à Christophe MOLINSKI

Absent : Michel BOISRAMÉ

□□□□□□□□

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi N°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

VU la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération du Conseil d'administration n°2026-01-01 du 10 février 2026 adoptant le Compte Financier Unique 2025 ;

VU la délibération du Conseil d'administration n°2026-01-02 du 10 février 2026 adoptant le Budget Primitif 2026 ;

CONSIDÉRANT les besoins d'ajustement du budget du CCAS au titre de l'exercice 2026 ;

ENTENDU l'exposé du rapporteur, Monsieur MOLINSKI;

Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité ;

1°) APPROUVE la décision modificative n°1 du budget du CCAS tel que détaillé en annexe et arrêté
comme suit :

FONCTIONNEMENT									
DÉPENSE					RECETTE				
CHAP	LIBELLE	Crédits Votés (BP + RAR)	DM 1	Cumul Crédits Votés	CHAP	LIBELLE	Crédits Votés (BP + RAR)	DM 1	Cumul Crédits Votés
011	Charges à caractère général	42 887,22 €		42 887,22 €	002	Résultat reporté	30 432,22 €		30 432,22 €
012	Charges de personnel	419 795,00 €		419 795,00 €	013	Atténuation de charges	7 500,00 €		7 500,00 €
65	Charges de gestion courante	91 350,00 €	45 000,00 €	136 350,00 €	70	Produits des services	260 100,00 €		260 100,00 €
042	Opération d'ordre	4 000,00 €		4 000,00 €	74	Dotations et participations	260 000,00 €	45 000,00 €	305 000,00 €
					042	Opération d'ordre			
	TOTAL	558 032,22 €	45 000,00 €	603 032,22 €		TOTAL	558 032,22 €	45 000,00 €	603 032,22 €
INVESTISSEMENT									
DÉPENSE					RECETTE				
CHAP	LIBELLE	Crédits Votés (BP + RAR)	DM 1	Cumul Crédits Votés	CHAP	LIBELLE	Crédits Votés (BP + RAR)	DM 1	Cumul Crédits Votés
21	Immobilisations incorporelles	800,00 €		800,00 €	001	Résultat antérieur	55 727,19 €		55 727,19 €
					040	Opération d'ordre	4 000,00 €		4 000,00 €
	TOTAL	800,00 €	- €	800,00 €		TOTAL	59 727,19 €	- €	59 727,19 €
	TOTAL GÉNÉRAL	558 832,22 €	45 000,00 €	603 832,22 €		TOTAL GÉNÉRAL	617 759,41 €	45 000,00 €	662 759,41 €

Fait de délibéré en séance les jours, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 A NOISY-le-ROI, le 8 juillet 2026
 Le Président,
 Christophe MOLINSKI

Je soussigné, Christophe MOLINSKI, Président du C.C.A.S.
 Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération
 Publiée le

